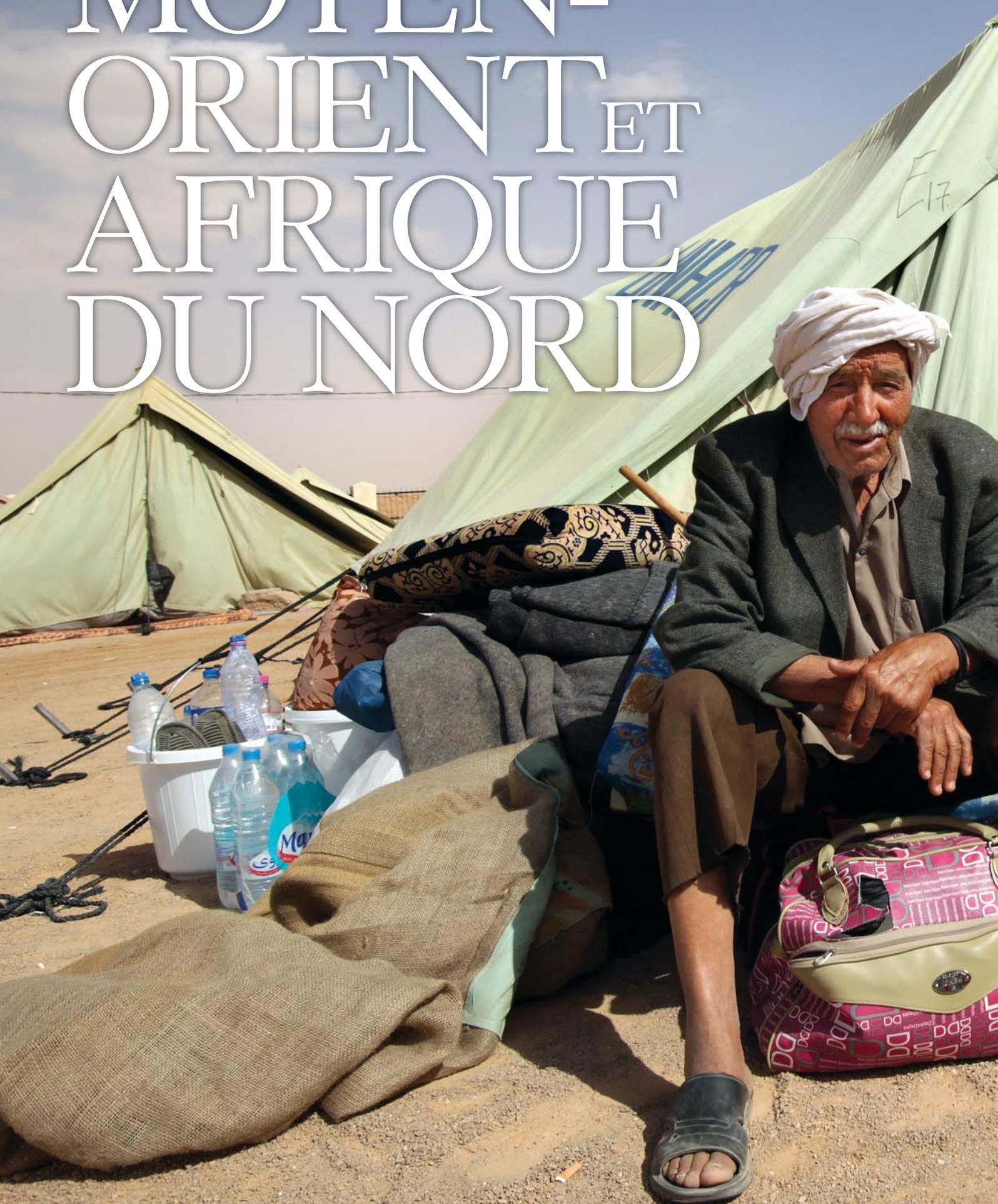


MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD



| ENVIRONNEMENT OPÉRATIONNEL |

Début 2011, un mouvement de contestation massif contre les gouvernements au pouvoir s'est répandu comme une traînée de poudre au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, provoquant des bouleversements politiques en Égypte, en Libye et en Tunisie, ainsi

que des troubles sans précédent dans d'autres parties de la région. En Libye, la crise a dégénéré en conflit armé et à la fin du mois de septembre 2011, plus d'un million de personnes avaient quitté le pays pour se rendre principalement en Égypte et en Tunisie, et, dans une moindre mesure, dans d'autres pays limitrophes ainsi qu'en Europe du Sud. En outre, on estime que plus de 200 000 personnes ont été déplacées à l'intérieur de la Libye même.

À la requête des Gouvernements tunisien et égyptien, le HCR a monté une opération de secours à proximité des frontières de ces pays avec la Libye dans les premières semaines qui ont suivi la situation d'urgence. Soutenant les efforts déployés en ce sens par les pays concernés, le Haut Commissariat a affrété plus de 115 avions dans le cadre d'une opération conjointement menée avec l'OIM pour assurer l'évacuation humanitaire des ressortissants de pays tiers. Dans le même temps, le HCR et ses

partenaires en Libye ont géré des permanences téléphoniques et offert une assistance, ainsi qu'un accompagnement psychosocial, aux réfugiés qui ne pouvaient pas déménager ou n'avaient pas accès aux services essentiels. Le Haut Commissariat est également venu en aide aux déplacés internes, notamment en leur distribuant des articles non alimentaires.



Un réfugié libyen et son petit-fils attendent qu'on monte une nouvelle tente. La précédente a été endommagée par une tempête de sable. Remada, Tunisie.

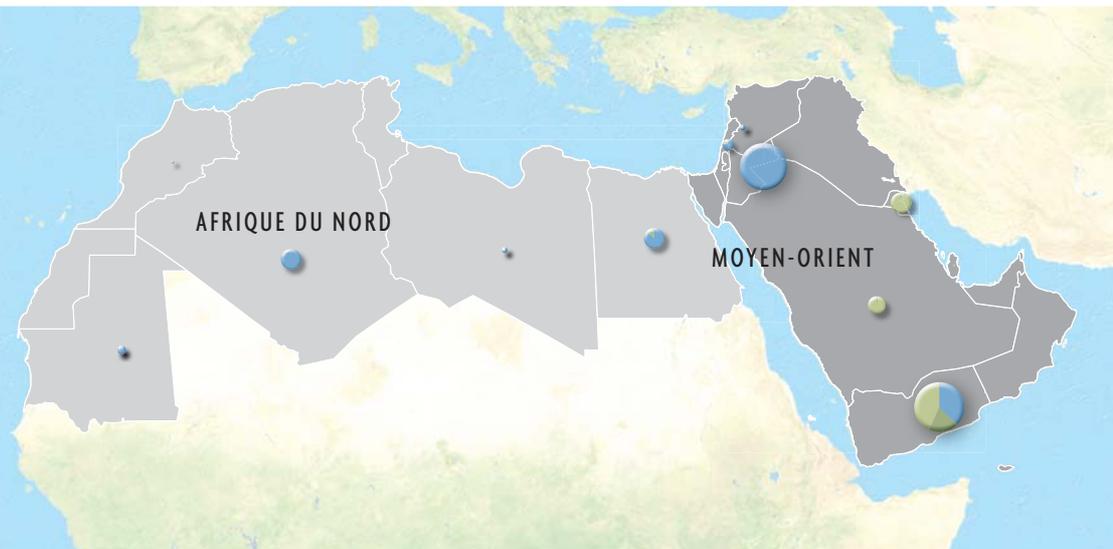
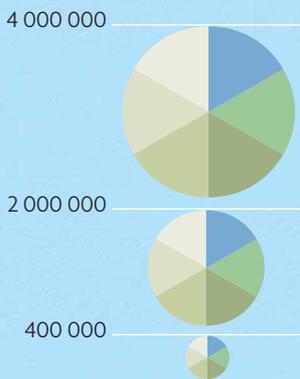
Du fait de la stabilisation de la situation en Libye, un grand nombre de déplacés devraient être en mesure de regagner leur foyer. En 2012, les efforts seront centrés sur la recherche de solutions à long terme pour les personnes relevant de la compétence du HCR et demeurées à la frontière tuniso-libyenne ou égypto-libyenne ; dans le même temps, le Haut Commissariat tâchera de répondre aux besoins de protection et d'assistance des réfugiés, des déplacés internes et des populations de retour dans le pays. En Iraq, au mois de juin 2011, plus d'un million de personnes étaient toujours déplacées sur l'ensemble du territoire, bon nombre d'entre elles vivant dans des conditions déplorable. Le HCR et les autorités irakiennes travaillent actuellement sur le plan global établi par le Gouvernement pour remédier à la situation des déplacés, lequel devrait être pleinement opérationnel en 2012.

La stratégie de l'Organisation en Iraq prévoit une augmentation progressive des activités d'aide au retour et à la réintégration dans le pays. Le Gouvernement iraquien continuera

Le Yémen n'a pas été épargné par les mouvements de contestation populaire qui ont gagné la région. De grandes manifestations ont eu lieu dans tout le pays et en particulier dans les principales zones urbaines. Les violences qui en ont résulté ont accru les déplacements de population. En septembre 2011, les services de l'État avaient enregistré quelque 100 000 déplacés internes supplémentaires à Aden. À ce chiffre, venaient s'ajouter plus de 300 000 personnes déplacées par les combats entre les forces gouvernementales et les partisans d'Al-Houthi dans le gouvernorat de Sa'ada, au nord du pays.

En dépit de la longue période d'instabilité politique qu'a connue le Yémen, le nombre de nouveaux arrivants en provenance de la Corne de l'Afrique a augmenté. En septembre 2011, quelque 72 000 personnes avaient atteint les côtes yéménites. Au total, plus de 200 000 réfugiés somaliens ont gagné le Yémen au cours des deux dernières décennies. Selon toute vraisemblance, bon nombre de ces nouveaux arrivants ont quitté le pays pour rallier d'autres

Taille des populations



- Réfugiés
- Demandeurs d'asile
- Réfugiés rapatriés et déplacés de retour
- Apatrides
- Déplacés internes
- Autres personnes relevant de la compétence du HCR

de bénéficier du soutien du HCR pour créer des conditions propices au retour digne et sûr des réfugiés irakiens, en particulier de ceux qui proviennent de grands pays d'accueil tels que la Jordanie, le Liban et la République arabe syrienne.

destinations. Avec le concours du HCR, les autorités yéménites mènent actuellement une opération d'enregistrement afin de déterminer le nombre de réfugiés restés dans le pays. En 2011, les nouveaux arrivants étaient pour la plupart éthiopiens ; on a cependant observé une augmentation du nombre de Somaliens fuyant la sécheresse et la famine qui sévissaient dans leur pays d'origine. En 2012, le HCR offrira protection et assistance aux réfugiés et aux déplacés internes ; l'aide portera notamment sur les abris, les articles non alimentaires, les vivres, les soins médicaux, l'approvisionnement en eau et l'assainissement.

Les réfugiés sahraouis hébergés dans les camps de Tindouf en Algérie continuent de recevoir une protection et une assistance

essentielles, aujourd'hui avec le concours d'une présence renforcée du HCR sur tous les sites. Le programme de mesures de rétablissement de la confiance a progressé, grâce à la reprise des visites familiales en janvier 2011, à une mission de reconnaissance destinée à déterminer si des voyages par la route pouvaient compléter les déplacements par avion et à l'organisation d'un premier séminaire, avec la participation de réfugiés vivant dans les camps et de résidents du Territoire.

En Mauritanie, le rapatriement des personnes réfugiées au Sénégal reprendra le plus tôt possible, en particulier lorsque l'accord avec les autorités mauritaniennes à ce sujet aura été conclu, ouvrant la voie au retour des réfugiés toujours exilés. D'autre part, les travaux visant à mettre en place une loi nationale sur l'asile progressent régulièrement. Au Maroc, le HCR continue à développer son partenariat avec le Gouvernement en vue de protéger les réfugiés vivant en milieu urbain. Israël accueille toujours un nombre important de migrants et de demandeurs d'asile originaires d'Afrique subsaharienne, qui traversent l'Égypte et franchissent la frontière du Sinaï.

Priorités stratégiques en 2012

○ *Garantir une protection et une assistance humanitaire à toutes les personnes qui relèvent de la compétence du HCR dans la région, en accordant une attention particulière aux réfugiés qui vivent en milieu urbain*

Le HCR s'efforcera de préserver et, dans la mesure du possible, d'améliorer l'espace de protection pour toutes les personnes relevant de sa compétence, recherchera activement des solutions globales à leur situation et se tiendra prêt à faire face à de nouvelles crises. Pour ce faire, le Haut Commissariat travaillera en partenariat et prendra des engagements avec les États, les institutions régionales et intergouvernementales et la société civile. La politique du HCR en faveur des réfugiés urbains continuera à améliorer l'autosuffisance et l'accès aux services sociaux, ainsi que l'enregistrement des demandeurs d'asile.

○ *Offrir protection et assistance aux populations irakiennes qui relèvent de la compétence du HCR et remédier à leur situation par des solutions globales*

En coopération avec le Gouvernement iraquien et les gouvernements des pays voisins accueillant des réfugiés irakiens, le HCR entend veiller à ce que les réfugiés, les

déplacés internes et les populations de retour puissent jouir de leurs droits fondamentaux. Les centaines de milliers de déplacés internes qui vivent dans des conditions épouvantables doivent être intégrés dans les régions où ils sont déplacés, ou avoir accès à toutes la gamme des services essentiels dans les régions de retour. Le HCR renforcera son partenariat avec le Gouvernement iraquien pour mettre en œuvre le Plan global destiné à remédier aux situations de déplacement à partir de 2012. Le Haut Commissariat recommandera d'offrir des solutions durables aux communautés touchées par des problèmes de déplacement, par exemple en exécutant des projets d'intégration axés sur la communauté ou en allouant des terrains. L'Organisation coordonnera également les prestations assurées auprès de ces groupes de personnes vulnérables dans les secteurs des abris, de l'eau et de l'assainissement.

○ *Toucher les personnes qui relèvent de la compétence du HCR dans les mouvements migratoires mixtes afin de combler les lacunes de protection et de garantir l'espace d'asile, en particulier au Yémen et en Afrique du Nord*

Le HCR appuiera l'édification de régimes d'asile nationaux par des formations ciblées et un appui technique, ainsi que par des contributions aux politiques et activités de planification conjointes. Il cherchera à renforcer ses partenariats avec les États, les organisations gouvernementales et non gouvernementales et les institutions nationales pour créer des stratégies régionales de gestion des mouvements migratoires mixtes. Tout en s'attachant à promouvoir la protection, le Haut Commissariat étudiera les moyens de collaborer avec les autorités au retour des personnes qui n'ont pas besoin de protection. Le Plan d'action en dix points servira de cadre à la protection des réfugiés participant à des mouvements migratoires mixtes.

○ *Poursuivre les activités d'assistance humanitaire auprès des réfugiés sahraouis, et contribuer aux efforts déployés par la communauté internationale pour résoudre ce long conflit*

Encouragé par les résultats positifs obtenus en 2011, le HCR poursuivra l'exécution du programme de rétablissement de la confiance, en consultation avec toutes les parties. Il continuera d'étudier la possibilité d'accroître le nombre de visites familiales, notamment par voie routière.

Informations financières

Le budget pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord

en hausse constante depuis 2006, a atteint 621 millions de dollars E.-U. en 2010, principalement en raison de l'augmentation des besoins des Iraquiens réfugiés en Jordanie, au Liban et en Syrie. Le budget 2011, qui s'élevait initialement à 552 millions de dollars E.-U., a été revu à la hausse et fixé à 646 millions de dollars au deuxième trimestre, essentiellement du fait de la situation d'urgence en Libye et de la nécessité de venir en aide aux centaines de milliers de personnes qui affluaient dans les zones frontalières égyptiennes et tunisiennes.

Le budget de la région en 2012 s'élevé à quelque 565 millions de dollars E.-U. Avant la crise en Libye, les bureaux du HCR en Libye et en Tunisie géraient des populations réfugiées de taille modeste, avec une présence et des effectifs limités. À la suite de ces crises, le nombre de bénéficiaires ainsi que les besoins en matière d'assistance et de personnel ont considérablement augmenté. En revanche, les budgets pour l'Iraq et la République arabe syrienne ont diminué, en raison de la réduction du budget d'aide aux déplacés internes dans le secteur des abris en Iraq et du déclin du nombre des bénéficiaires en République arabe syrienne.

○ *Soutenir et renforcer la capacité des gouvernements à créer des régimes nationaux et des procédures d'asile conformes au droit international des réfugiés et aux autres principes humanitaires*

Le HCR tirera parti de la dynamique créée par les demandes de plusieurs États de la région, qui ont sollicité son concours pour rédiger des lois nationales sur l'asile, renforcera sa communication et ses partenariats avec les autorités et aidera à mettre en place des structures efficaces de gestion de l'asile et des migrations. Des initiatives de renforcement des capacités seront mises en œuvre à l'intention des institutions publiques et de la société civile.

○ *Forger des partenariats stratégiques avec les gouvernements, les organisations régionales et la société civile, ou consolider les partenariats existants, afin d'améliorer le respect des droits des personnes qui relèvent de la compétence du HCR, et mobiliser des ressources pour l'aide humanitaire*

Au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, le HCR s'emploie à renforcer ses partenariats avec les États du Golfe, l'Organisation de la Conférence islamique (OCI), la Ligue des États arabes (LEA), le Conseil de coopération des États arabes du Golfe, des institutions de la société civile et des personnalités de premier plan. Les efforts visant à organiser une Conférence ministérielle de l'OCI sur les réfugiés et les déplacés internes dans le monde musulman en 2012 ont bénéficié d'une nouvelle impulsion. Le HCR continuera à travailler avec l'UNRWA dans les secteurs où les mandats des deux organisations sont complémentaires, offrant une assistance aux Palestiniens réfugiés dans certains pays.

○ *Renforcer la capacité de préparation et de réponse à de nouvelles situations d'urgence dans la région, tout en garantissant la sécurité fondamentale du personnel*

Dans le contexte actuel, dominé par des situations d'urgence, le HCR continuera de déployer des efforts soutenus pour préserver la capacité de préparation et de réponse aux situations d'urgence de toutes ses opérations au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Il faudra pour cela suivre attentivement l'évolution de la situation, actualiser les plans d'urgence et renforcer les capacités d'intervention du personnel.

○ *Identifier les lacunes dans la protection des apatrides, en assurer le suivi, et aider les gouvernements à prévenir et à réduire les cas d'apatridie*

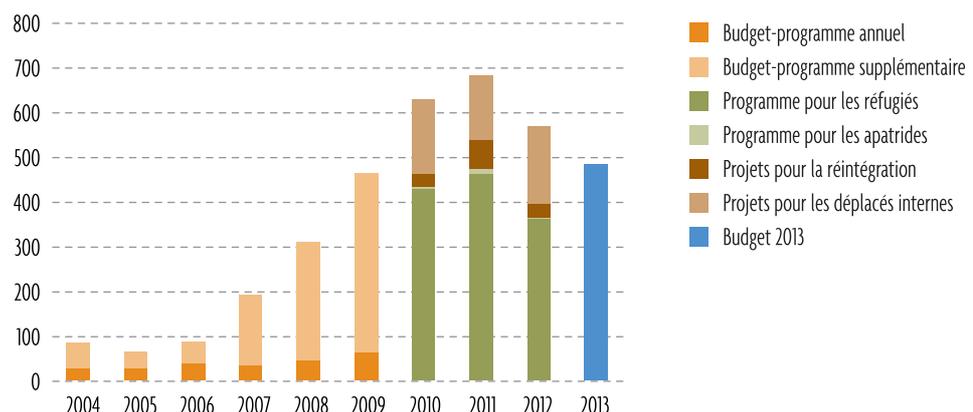
Le plaidoyer et le renforcement des capacités, à l'intention des homologues et des intervenants locaux, demeurent prioritaires. Le HCR coordonnera les efforts visant à identifier des partenaires locaux, ainsi que les activités de formation sur des questions spécifiques menées à l'échelon national ou régional. Un appui et des compétences seront mobilisés moyennant l'échange de bonnes pratiques avec les gouvernements de la région.

| Défis |

Les flux mixtes, composés de migrants et de demandeurs d'asile en situation irrégulière, la présence de populations réfugiées de longue date et les défaillances des régimes d'asile sont autant de défis supplémentaires, compliquant la tâche du HCR. ■

Budget du HCR au Moyen-Orient et en Afrique du Nord 2004 - 2013

Millions (dollars E.-U.)



BUDGET DU HCR AU MOYEN-ORIENT ET EN AFRIQUE DU NORD | DOLLARS E.-U.

Opération	2011 Budget révisé	2012				Total	2013
		PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 2 Programme pour les apatrides	PILIER 3 Projets pour la réintégration	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes		
AFRIQUE DU NORD							
Algérie	25 779 823	25 499 999	0	0	0	25 499 999	25 500 000
Égypte - Bureau régional ¹	53 571 401	19 657 759	68 890	0	0	19 726 649	20 205 100
Libye	18 219 281	14 336 878	0	0	16 925 724	31 262 602	20 000 000
Maroc	2 626 840	2 761 868	0	0	0	2 761 868	2 761 867
Mauritanie	7 185 528	7 778 366	0	0	0	7 778 366	4 200 000
Sahara occidental	12 305 208	13 222 319	0	0	0	13 222 319	13 156 679
Tunisie	27 280 848	34 471 589	0	0	0	34 471 589	24 130 099
Sous-total	146 968 929	117 728 778	68 890	0	16 925 724	134 723 392	109 953 745
MOYEN-ORIENT							
Arabie saoudite - Bureau régional	4 063 149	4 087 894	182 801	0	0	4 270 695	3 500 000
Émirats arabes unis	3 055 460	3 634 944	126 418	0	0	3 761 362	3 606 284
Iraq	210 598 239	29 959 528	1 102 037	29 914 264	129 524 172	190 500 000	143 500 000
Israël	2 782 934	3 127 545	0	0	0	3 127 545	2 796 607
Jordanie	43 620 558	42 522 390	0	0	0	42 522 390	38 000 000
Liban	14 399 303	12 076 970	314 011	0	0	12 390 982	12 356 500
République arabe syrienne	118 179 121	94 029 983	495 299	0	0	94 525 282	87 400 000
Yémen	60 067 394	34 341 463	0	0	25 355 979	59 697 441	59 697 441
Activités régionales	43 218 085	19 100 000	900 000	0	0	20 000 000	20 000 001
Sous-total	499 984 242	242 880 717	3 120 566	29 914 264	154 880 150	430 795 697	370 856 833
Total	646 953 171	360 609 495	3 189 456	29 914 264	171 805 874	565 519 089	480 810 578

¹ À partir de 2012, l'Égypte sera un Bureau régional et sera rattachée à la sous-région Afrique du Nord.